



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2022
2023

© Unapei 2023

Directrice de la publication : Marie-Aude Torres-Maguedano
Conception graphique : Lauriane Amirault
Photographies : © Florence Levillain avec le concours de l'Adapei 49
Impression : Diamant Graphic

Avant-propos

par Luc Gateau, président de l'Unapei

A l'aune de ces six années de mandat, à votre contact et au contact des décideurs des politiques du handicap, je souhaite partager avec vous ce qui m'anime et ce que je retiens de cette année.

J'y ai rencontré : **invisibilité, illusion, illisibilité.**

La crise Covid a mis en lumière l'**invisibilité** des personnes en situation de handicap, de leurs familles et des professionnels qui les accompagnent.

La politique, dite inclusive, a créé l'**illusion voire l'hypocrisie** de faire croire que les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap dû à un trouble du neuro-développement (handicap intellectuel et autisme), un polyhandicap ou un handicap psychique pourraient s'y fondre comme neige au soleil. Elle n'a fait que renforcer l'inadéquation entre l'offre et les besoins.

De nouveaux termes rendent de plus en plus opaques la **lisibilité** de nos actions, génèrent de l'inquiétude, voire de la méfiance : transformation de l'offre, dispositifs, plateformes, hors les murs, DAME, EMAS, PCPE, UEE, avec le mot inclusif, mot magique, posé, ci et là, comme une justification qualitative et quantitative.

J'y ai rencontré aussi : **coopération, impulsion, force**

Saluons nos prises de conscience réactives qui se sont illustrées par de belles **coopérations** interassociatives notamment au sein du Collectif handicaps, par des innovations dans nos associations pour sortir des cadres, rendus obsolètes dans les discours mais où les freins réglementaires persistent, des droits étendus comme celui de la Prestation de Compensation Humaine.

Saluons notre **impulsion** collective en faveur de l'autodétermination des personnes accompagnées et leur entrée dans le cercle vertueux des trois verbes d'action qui caractérisent l'autodétermination : choisir, apprendre, expérimenter.

Saluons notre **force** d'être des parents de personnes en situation de handicap. Non seulement nous la revendiquons, mais nous la mettons au travail depuis plus de 60 ans, collectivement. Le résultat, ce sont 330 associations d'entrepreneurs militants, bien implantées sur tout le territoire français qui drainent dans leur sillage tout de même, plus de 200 000 personnes en situation de handicap, 400 000 parents et plus de 90 000 professionnels.

Avec cette force, nous devons croire en notre capacité à démontrer que la solidarité nationale n'est pas un vain mot mais bien un investissement sociétal.

Oui à ce jour, il nous faut continuer le combat, à ce niveau...mais ne nous laissons pas entraîner dans le « c'était mieux avant ». C'est faux, il y a toujours eu des droits à défendre. **N'oublions pas que nous avons reçu une délégation de service public. Nous ne sommes pas de simples opérateurs, mais responsables du respect des droits des citoyens en situation de handicap, de leurs familles et des professionnels qui les accompagnent** qui nous ont été confiés par les décideurs publics de l'Etat et des Départements. Si nous leur devons des comptes, eux nous doivent le respect de la mission qu'ils nous ont confiée. Il faut leur rappeler sans cesse et ce depuis plus de 60 ans et il faudra toujours le faire, car la solidarité nationale est un bien fragile. C'est notre devoir, de le dire à tous, sans honte, ni tabou.

4

Je le sais, la situation est préoccupante, pas seulement parce qu'il manque des réponses, mais parce qu'il nous faut réinvestir le sens du mot solidarité qui semble perdre de la valeur au profit du chacun pour soi. Les contextes politiques et économiques nationaux et internationaux sont un défi de plus à surmonter.

Ne lâchons rien !

Ni la **qualité** : les recommandations de bonnes Pratiques Professionnelles de la Haute Autorité de Santé et la revalorisation des métiers de l'accompagnement qui doivent guider nos **revendications qualitatives** ;

Ni la **quantité et la diversité**, quand les listes d'attente croissent de jour en jour : c'est un enjeu de santé publique, de droit, de justice et de qualité de vie. C'est aussi un enjeu économique et sociétal : **ne pas investir dans le handicap, c'est handicaper à long terme l'ensemble de la société.**

Ré-enchantons l'aventure humaine ! C'est notre responsabilité d'entrepreneur militant.

Ré-enchantons les métiers de l'accompagnement, en interrogeant aussi notre manière de manager, de former, de soutenir, d'intéresser, de valoriser.

Ré-enchantons la vie des personnes en situation de handicap, en interrogeant aussi notre manière d'entendre leur expression, par tous les moyens. C'est un devoir éthique.

Ré-enchantons la vie de leurs familles, en interrogeant aussi notre manière de faire ensemble.

Ré-enchantons notre vie associative en investissant à nouveau le cercle vertueux de l'engagement collectif et sachant parfois prendre des risques pour la dignité de tous les hommes et femmes qui nous entourent.

Soyons exigeants et francs du collier avec nos financeurs. Ils doivent nous permettre d'assurer la mission de service public qu'ils nous ont confiée, avec dignité, justice et dans le respect de l'état de l'art.

Nous ne faisons pas la charité.

Qualité et quantité sont des investissements consubstantiels. Bien qu'au pays des droits de l'Homme, nous revendiquons inlassablement l'effectivité des droits des personnes en situation de handicap et leurs familles. Nous restons les vigies d'une solidarité nationale fragile qui exige une attention permanente.

Nos mots d'ordre doivent être : liberté de choix, égalité des voix, respect des droits.

Une société inclusive qui n'embarque pas les expertises de tous ses acteurs reste un leurre.

Forts de nos convictions et de l'énergie collective qui nous lie, retrouvons-nous, le 25 mai prochain, à Nantes, pour le 63^e congrès de l'Unapei.

Avant-propos

de Luc Gateau, le président de l'Unapei



Cet avant-propos a été transcrit, relu et validé par l'atelier FALC de l'Esat de Cornouaille, La Lande et Pays Bigoudin des Papillons Blancs du Finistère.

Cela fait 6 ans que je suis président de l'Unapei. Je souhaite aujourd'hui partager avec tout le monde ce que je retiens de cette année.

La crise de la COVID a permis de se rendre compte que les personnes en situation de handicap, leurs familles et les professionnels ont été oubliés pendant cette période.

La politique d'inclusion n'a fait que renforcer les différences entre l'offre et les besoins des personnes en situation de handicap.

Les nouvelles expressions et mots utilisés produisent de plus en plus de méfiance ou d'angoisse.

Le mot « inclusion » est devenu le mot magique, utilisé un peu partout en signe de qualité et de quantité.

Saluons les coopérations et les innovations entre associations.

Saluons aussi l'élan collectif en faveur de l'autodétermination des personnes accompagnées pour :

- Choisir
- Apprendre
- Expérimenter



Saluons notre force d'être des parents de personnes en situation de handicap. Cette force, nous la mettons au service de tout le monde depuis plus de 60 ans.

De nombreuses associations accueillent dans toute la France beaucoup de personnes en situation de handicap et leurs familles. Toutes ces personnes sont accompagnées par de nombreux professionnels.

Avec cette force, nous voulons croire en la solidarité nationale.

Il ne faut pas dire : c'était mieux avant !
Aujourd'hui, il faut continuer le combat.

Il ne faut pas oublier que l'Etat nous a confié le rôle d'accueillir des personnes en situation de handicap.

Nous sommes responsables du respect des droits des citoyens en situation de handicap, de leurs familles et des professionnels qui les accompagnent.

Nous devons rendre compte de nos actions à l'État.
L'Etat doit aussi respecter la mission qu'il nous a confiée.

Il faudra le rappeler souvent car la solidarité nationale est très fragile.

C'est notre devoir de le dire à tous !

La situation est grave, il faut redonner du sens au mot solidarité.
Le « chacun pour soi » remplace de plus en plus la solidarité.



La situation aujourd'hui en France et dans le monde est difficile.

Ne lâchons rien !!

Ne lâchons pas la qualité. Il faut :

- Suivre les directives concernant les bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé
- Mettre en valeur les métiers d'accompagnement

Ne lâchons rien sur :

- Le droit
- La justice
- La qualité de vie
- La santé publique

Redonnons du sens aux métiers de l'accompagnement.

8

Améliorons la vie des personnes en situation de handicap en écoutant leurs demandes.

Soutenons, encourageons les familles et travaillons ensemble.

Investissons dans la vie associative par notre engagement collectif.

Il faut être exigeant avec les financeurs.

Ils doivent nous permettre d'assurer la mission qu'ils nous ont confiée.

La France est le pays des Droits de l'Homme, nous devons être attentifs à la solidarité nationale qui est fragile.

L'Unapei doit faire en sorte que la liberté de choix, l'égalité des voix et le respect des droits soient réels pour chaque personne.

Forts de nos idées et de l'énergie collective qui nous unit, retrouvons-nous le 26 mai à Nantes.

Sommaire



page 10

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2022/2023

page 34

FAITS MARQUANTS
en chiffres et en images



page 38

PARTENARIATS
D'ENTREPRISES,
collecte de fonds
et libéralités



RAPPORT D'ACTIVITÉ

LES FAITS

MARQUANTS

2022
2023







2022

Juin

Congrès de l'Unapei à Montpellier autour de la qualité de vie

Début juin, **1 600 personnes et 60 exposants** se retrouvent à Montpellier pour trois jours d'échanges. Après des circuits découvertes organisés par les associations de la région, et avant l'assemblée générale 2022, la journée du vendredi était consacrée à la thématique « **La qualité de vie, moteur de l'innovation sociale** ». A l'heure où les évolutions sociétales invitent à transformer les modèles d'accompagnement des personnes en situation de handicap, les débats portent sur diverses questions : comment agir sur les mutations en cours ? Comment innover en proposant des modèles viables et soucieux de la qualité de vie des personnes, des familles et des professionnels ? Pour voir ou revoir les échanges de ce rendez-vous national, **accédez aux replays sur unapei.org** (taper « congrès » dans le moteur de recherche).

Publication du guide sur les droits des aidants

#combat pour les droits

Être aidant familial d'une personne en situation de handicap intellectuel peut se comparer à un parcours du combattant qui dure souvent toute sa vie. **Pour que chacun connaisse ses droits, dispose de conseils et d'informations pratiques, l'Unapei édite un guide inédit.** Pratique, aéré, vivant et illustré de nom-

breux exemples, « **Handicap : les droits des proches aidants** » réalisé par l'Unapei, apporte des informations claires, faciles à comprendre et à s'approprier, avec des **solutions concrètes** apportées à chaque difficulté du quotidien.

Suivi de la réforme de la tarification Serafin-PH

L'Unapei poursuit son implication active dans le suivi de la réforme de la tarification en participant au groupe technique national et reste vigilante pour faire en sorte que les choix soient les mieux adaptés aux personnes accompagnées.

les webinaires de l'Unapei

La transition inclusive : des paroles aux actes

En partenariat avec le réseau européen des familles COFACE, l'APF France Handicap, et l'association Nous Aussi, l'Unapei organise un webinaire sur la transition inclusive. Cette rencontre est l'occasion d'ouvrir un **espace d'échanges avec les personnes en situation de handicap et leurs familles** sur les initiatives existantes en France et en Europe. Service de baby-sitting spécialisé, salle de change accessible, comité municipal dédié au handicap, programmes d'éducation adaptés, gymnase inclusif... les grands principes d'une transition inclusive respectueuse des choix et des besoins de toutes les personnes en situation de handicap et de leurs familles ont été présentés et illustrés par des exemples concrets, issus notamment des pratiques du réseau Unapei.

Juillet

Renouvellement et extension de la labellisation « Don en Confiance »

L'Unapei est labellisée « Don en Confiance » depuis juillet 2019, un engagement qui permet de rassurer les donateurs, testateurs et partenaires sur l'utilisation des fonds liés à la générosité publique à travers notamment le respect de quatre grands principes : **respect du donateur, transparence, probité et désintéressement, recherche d'efficacité**. Dans le cadre de cette labellisation, l'Unapei s'est engagée, conformément au souhait du Comité de la Charte, à pouvoir élargir le périmètre de labellisation aux associations ayant pris la dénomination « Unapei ».

Le **renouvellement de la labellisation « Don en Confiance »** à l'Unapei en 2022 a permis d'**intégrer quatre associations du réseau** qui se sont engagées à respecter les grands principes de la Charte.

Rencontres européennes du réseau Unapei

L'Unapei échange sur les enjeux européens avec ses réseaux et ses partenaires, dont le représentant des services suisses et celui des Esat allemands. Il s'agit de partager des informations et des bonnes pratiques, de contribuer aux positionnements des réseaux européens vis-à-vis des institutions européennes, de proposer des relais de ses campagnes et projets technologiques, de participer aux événements

transfrontières pour faire valoir les actions de l'Unapei, de développer des contacts privilégiés avec leurs dirigeants ainsi que d'agir auprès des députés européens en complément de ces mêmes réseaux.

Rencontre avec le ministère des Solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

#combat pour les droits

L'Unapei fait valoir ses **revendications auprès du ministre des Solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées**, Jean-Christophe Combe et de sa ministre déléguée, en charge des personnes handicapées, Geneviève Darrieussecq, nouvellement nommés. Faisant le constat auprès d'eux, que si elle doit continuellement militer pour une société inclusive et solidaire, c'est d'abord parce que le **handicap est encore aujourd'hui synonyme d'exclusion**. L'Unapei rappelle également que le **secteur médico-social connaît une crise sans précédent**. Avant la crise Covid, le réseau Unapei dénonçait déjà l'**absence d'accompagnement** pour un trop grand nombre de personnes en situation de handicap : « les sans-solution ». Le secteur du médico-social fait désormais face à une **pénurie de professionnels**, car les métiers de l'accompagnement n'ont pas été valorisés ou reconnus. L'inflation en court rend le **contexte budgétaire également problématique** et met en péril les structures et la qualité de l'accompagnement. **L'Unapei plaide pour une véritable politique publique dédiée aux handicaps** : cela suppose des financements pérennes et

actualisés, en fonction de besoins identifiés et chiffrés. L'Unapei a également réaffirmé, à l'occasion de ces rendez-vous, qu'il est indispensable de construire, dans le cadre de la 5^e branche de la Sécurité sociale, une **protection sociale adaptée** aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Personnes handicapées
vieillissantes : l'Unapei
auditionnée par la Cour
des Comptes

#combat pour les droits

L'Unapei, en collaboration étroite avec les Unapei Bourgogne-Franche-Comté et Sud-PA-CA, est auditionnée par la Cour des comptes dans le cadre de travaux menés sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes. C'est l'occasion de rappeler un principe clé : quel que soit le degré d'autonomie de la personne et quel que soit l'accompagnement requis par son handicap, il est indispensable que cette dernière accède à l'accompagnement qui lui correspond et qu'elle puisse **avoir le choix, tout au long de sa vie**. Avec l'appui des données et chiffres régionaux, l'Unapei démontre la **nécessité et l'urgence de la mise en place d'une politique publique véritable et ambitieuse** au niveau national.

4^e campagne #jaipasecole :
une déclinaison au niveau
local et des indicateurs ad hoc

#combat pour la scolarisation

Cette année encore, l'Unapei dénonce l'**absence de scolarisation de nombreux élèves en raison de leur situation de handicap intellectuel**, ainsi que les **carences dans la prise en compte de leurs besoins éducatifs et thérapeutiques**. L'Unapei met à disposition des associations de son réseau des indicateurs permettant d'évaluer les avancées réalisées, d'une année sur l'autre, pour accompagner la scolarisation des élèves en situation de handicap intellectuel sur leur territoire. Les indicateurs permettent d'évaluer les temps de scolarisation, de produire un manifeste personnalisé pour les associations et de fournir des données objectives sur la réalité de terrain. L'objectif est de les transmettre aux différents niveaux des services de l'Éducation Nationale et d'appuyer une campagne locale et nationale. L'outil est développé à l'initiative des associations du réseau, qui ont participé à son financement. La tête de réseau l'a produit, diffusé aux associations et a animé son lancement dans le cadre de la campagne.

Septembre

Plateforme collaborative de l'Unapei : lancement du groupe « qualité, évaluation, développement et innovation »

L'importante actualité sur l'évaluation des ESMS et la publication du nouveau cadre évaluatif par la HAS, est l'occasion de réunir l'ensemble des acteurs sur la plateforme collaborative de l'Unapei. L'objectif principal attendu de cette communauté d'échanges est de **développer l'entraide et le partage de connaissances sur les questions de la qualité et de l'innovation.**

Bilan de la Commission « droits » de l'Unapei

#combat pour les droits

La vingtaine de membres de la commission « Droits » de l'Unapei issus de la triple expertise, réalise un **bilan de deux années de travaux** initiés à la demande du conseil d'administration de l'Unapei. L'objectif est de produire des contenus pour une **acculturation du réseau à la Convention ONU** ainsi que de **systématiser et d'approfondir les partenariats du réseau** pour davantage d'influence vis-à-vis de l'Union européenne et de l'ONU. Cette commission traite de la Convention ONU, des textes européens, des actualités du champ du handicap, analyse les leviers et les freins à la transition inclusive et mène un plaidoyer pour l'effectivité des droits des personnes en situation de han-

dicap en lien avec les autres commissions de la tête de réseau Unapei. Réflexions, productions en lien étroit avec le réseau, mais également ambassadeurs de la Convention, sont au cœur de l'action de cette commission.

L'Unapei organise une journée recherche

#encourager la recherche

Le 30 septembre, à l'invitation de l'Unapei, une vingtaine de chercheurs, professionnels et représentants d'associations viennent présenter leurs travaux et échanger sur les **enjeux de la recherche autour des troubles du neurodéveloppement et du polyhandicap.** Une centaine de personnes suivent cet événement qui est, notamment, l'occasion d'évoquer l'intérêt de la recherche participative et les besoins de rapprochement entre acteurs associatifs et chercheurs.

#QuiPrendSoinDeNous : l'Unapei et ses associations se mobilisent pour les professionnels

Au sein de la mobilisation interfédérale réunie sous la bannière #QuiPrendSoinDeNous et regroupant sept autres acteurs des secteurs social, médico-social et sanitaire (la FAS, l'UNIOPSS, la CNAPE, NEXEM, la FEHAP, UNICANCER et la Mutualité Française), **le réseau Unapei manifeste le 28 septembre dans de**

nombreuses villes françaises, pour demander au gouvernement de s'engager en faveur d'une **revalorisation des rémunérations de tous les professionnels** de ces secteurs. Au regard de la crise majeure vécue par ces derniers, qui impacte la qualité des soins et de l'accompagnement, un **plan ambitieux pour la santé, l'autonomie et le social**, conjuguant des enjeux d'organisation, de financement, de territorialisation et de formation avec les pouvoirs publics, est demandé. **50 000 emplois ne sont pas pourvus, les droits et la dignité des personnes les plus fragiles ne sont plus respectés**. Depuis un an, la situation s'aggrave : le manque d'attractivité et les difficultés de recrutement s'ajoutant aux nombreux abandons et arrêts prolongés, certains établissements enregistrent jusqu'à 30 % de professionnels manquants.

2^e édition des Universités d'été des dirigeants Unapei

Après une 1^{ère} édition en 2019, l'Unapei organise ses Universités d'été à destination des directeurs généraux et des présidents de son réseau en deux fois deux journées. À travers un programme éclectique animé par des intervenants reconnus et des témoignages inspirants, les participants sont invités à travailler ensemble sur des thématiques de fond. Les inégalités et transitions à l'œuvre dans la société française, les mutations du travail, la conduite du changement, les nouveaux modes d'engagements, l'approche des politiques publiques du handicap... sont les thématiques abordées durant ces quatre jours. Autant d'occasions d'échanges utiles pour mieux décider et agir en prenant le temps de la réflexion collective dans un contexte tendu de gestion permanente de l'urgence.

Plateforme collaborative de l'Unapei : lancement du groupe « qualité, évaluation, développement et innovation »

La forte actualité sur l'évaluation des ESMS et la publication du nouveau cadre évaluatif par la HAS, est l'occasion de réunir l'ensemble des acteurs sur la plateforme collaborative de l'Unapei. L'objectif principal de cette communauté d'échange est de **développer l'entraide et le partage de connaissances sur les questions de la qualité et de l'innovation**.

Habitat inclusif : partage d'infos et d'expériences

Une visioconférence réunit les délégués régionaux Unapei et des responsables de projets d'associations très engagés sur la thématique de l'habitat inclusif. C'est l'occasion de revenir sur la **définition de l'habitat selon l'Unapei**, de **collecter des retours terrains** (freins, remontées, limites), de recenser des projets et de renforcer la dynamique d'échanges en réseau. À l'issue de cette réunion, un appel au réseau est diffusé aux délégués régionaux pour qu'ils identifient de potentiels acteurs intéressés ou investis sur l'habitat. Cet appel permettra de **construire un réseau d'échanges et de partages dédié à l'habitat** et, in fine, d'ouvrir un " groupe habitat " sur la plateforme collaborative de l'Unapei en 2023.

Octobre

les webinaires de l'Unapei

Le soutien aux personnes en situation de handicap en Ukraine

Alors que la guerre en Ukraine entre dans son 8^e mois, l'Unapei organise un webinaire en coopération avec les réseaux européens et internationaux, Handicap International France, Inclusion Europe et EASPD, afin de **faire le point sur le soutien aux personnes en situation de handicap et à leurs familles**. Cet échange permet de **dresser un état des lieux de l'impact du conflit**. Il démontre le **rôle primordial de la chaîne de solidarité inter-associative** qui s'est créée depuis le début du conflit, face à l'urgence des enjeux humanitaires. L'occasion également de valoriser les actions du réseau Unapei grâce aux témoignages de l'Adapei Nouvelles-Côtes d'Armor et de l'Adapei des Hautes-Pyrénées.

Le nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS

150 personnes participent au webinaire Unapei « Le nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS », avec notamment l'intervention de la Haute Autorité de Santé (HAS). L'occasion pour les participants de faire le point sur le nouveau cadre évaluatif, de mieux comprendre les différents critères du référentiel et d'envisager les modalités d'appropriation par les ESSMS.

Vivre Ensemble fait peau neuve

Une nouvelle formule de Vivre Ensemble, le magazine de l'Unapei, voit le jour. Conçue pour informer toujours mieux les lecteurs, elle propose de **nouvelles rubriques, plus de photos, plus de diversité dans le traitement des sujets, des textes plus courts...** Ce trait d'union entre tous les adhérents des associations Unapei a l'ambition de montrer la richesse d'initiatives de parents, de personnes accompagnées et de professionnels qui les accompagnent et de les valoriser. Enfin, cette nouvelle formule propose des **clés de compréhension de sujets**, parfois complexes, et des **pistes d'actions pour porter les combats et les défis** qui rassemblent les membres de l'Unapei. Rappelons que Vivre Ensemble est tiré à près de 50 000 exemplaires.

Déploiement du parcours de formation des administrateurs nationaux

Les nouveaux administrateurs de l'Unapei sont désormais accompagnés dans leur prise de fonction en intégrant un parcours de formation sur trois ans, grâce à une subvention octroyée par le Fonds de développement pour la vie associative (FDVA). Ce fonds a pour but d'améliorer la compétence des bénévoles associatifs, de favoriser le bénévolat de longue durée et d'aider à la prise de responsabilité au sein des associations en vue du renouvellement de l'encadrement associatif. L'Unapei prévoit de former ses administrateurs dans leur rôle national afin de leur permettre de monter en efficacité et de grandir dans cette fonction.

Campagne Aidants : avoir le droit d'être juste parent

#combat pour les droits

L'Unapei relance sa **campagne de sensibilisation et d'interpellation sur la situation et les attentes des proches aidants** de personnes avec troubles du neurodéveloppement. Encore plus qu'en 2021, le **déficit criant de professionnels** du médico-social et de l'aide à domicile **impacte directement le quotidien des aidants familiaux** qui, avec leurs proches en situation de handicap, en sont des victimes collatérales et doivent combler plus que jamais le manque d'accompagnement. La campagne #LeDroitdEtreJusteParent diffusée sur les réseaux sociaux, met en lumière **cinq témoignages de situations malheureusement courantes** et réaffirme que, sans solution d'accompagnement pour les aidés, les aidants seront contraints de sacrifier tout ou partie de leur vie familiale, professionnelle et sociale.

CIH : l'Unapei interpelle sur l'absence de mesures d'urgence

Dans le contexte de crise des secteurs social et médico-social et de pénurie de professionnels, le Comité Interministériel du Handicap (CIH) est l'occasion pour l'Unapei d'interpeller sur **l'absence de mesures d'urgence d'accompagnement des personnes en situation de handicap intellectuel et cognitif et de leurs familles**. L'Unapei revendique de nouveau la nécessité d'une politique publique globale, coordonnée et chiffrée du handicap, qui garantisse l'effectivité des droits des personnes en matière notamment d'accès à l'éducation et à l'emploi. L'Unapei rappelle que la protection sociale des familles doit être garantie et renforcée et que ces dernières ne doivent pas pallier les carences d'accompagnement de l'État.

Colloque du réseau européen EASPD sur la qualité des services

L'Unapei participe à une conférence internationale sur la **qualité des services d'accompagnement des personnes en situation de handicap**, organisée par EASPD, réseau européen représentant les services sociaux et médico-sociaux. L'Unapei y a rappelé que la qualité de vie des personnes en situation de handicap et de leurs familles dépend de la **qualité de l'accompagnement**. La conférence a permis de faire le point avec nos voisins européens sur les démarches d'évaluation des services d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Les participants ont aussi partagé les freins et les leviers de la transformation de l'offre de services, en réaffirmant la **place essentielle des personnes en situation de handicap dans les processus d'amélioration des accompagnements**.

Nouvelle édition de l'Opération Brioches

120 associations du réseau Unapei donnent rendez-vous au public partout en France pour les soutenir. L'Opération Brioches constitue un important **rendez-vous de sensibilisation et de collecte pour financer des actions de proximité**, concrètes, qui améliorent la vie quotidienne des personnes accompagnées. Un partenariat avec jeuxaider.gouv.fr accompagne cette action associative et permet aux associations de recruter de nouveaux bénévoles sur leurs territoires. L'Unapei offre aux associations participantes des **outils de communication clés en main** grâce au soutien de ses partenaires nationaux.

Budget 2023 : l'Unapei et le collectif handicap proposent des amendements

#combat pour les droits

Comme chaque année, l'Unapei regrette que les crédits consacrés au handicap ne soient toujours pas à la hauteur des enjeux. A ce titre, elle propose **plusieurs amendements** à l'occasion des examens du projet de loi de financement de la Sécurité sociale et du projet de loi de finances 2023, afin d'**améliorer la protection sociale des personnes en situation de handicap** dans le cadre de la 5^e branche de la Sécurité sociale. L'objectif est de **créer des observatoires des besoins sur les territoires** afin de financer la réforme des critères d'accès à la PCH mais aussi pour augmenter le niveau de ressources des personnes en situation de handicap (AAH notamment). Ce n'est pas seulement une question purement économique ou budgétaire : ces moyens supplémentaires sont des **prérequis indispensables à l'effectivité des droits fondamentaux des personnes en situation de handicap intellectuel**. Afin de permettre l'identification des besoins et des aspirations sur les territoires, et donc la conception de solutions adaptées avec des moyens financiers dédiés, l'État devra mener un large travail de recueil et d'évaluation des données recueillies par tous les acteurs du champ du handicap (DRESS, ARS, MDPH, ESMS, etc.). C'est uniquement à cette condition que la France se dotera d'une politique publique réellement dédiée aux handicaps.

Innovation : dynamique de renforcement du pouvoir d'agir dans un Sessad

#combat pour l'autodétermination

Dans le cadre de l'appel à projets de la CNSA 2021 « **Participation des personnes vivant à domicile, et de leurs proches aidants, dans la gouvernance des services qui les accompagnent** », l'Unapei porte un projet en lien avec l'Unapei 17 sur la participation collective et la volonté de créer une dynamique de renforcement du pouvoir d'agir dans un Sessad accompagnant des jeunes présentant une déficience intellectuelle. Après une phase de conception avec les équipes de design social, le projet lancé en janvier 2022, est mis à l'épreuve sur le terrain.

Relance du Plan Esat : l'Unapei crée un groupe d'échanges

#combat pour le travail

L'Unapei lance un groupe d'échanges réunissant de nombreuses organisations gestionnaires ou représentant les intérêts des Esat (Apajh, APF France handicap, Fehap) afin de relancer le plan Esat. De cette initiative, naissent des groupes de travail réunissant des Esat de diverses organisations pour formuler des recommandations et créer des outils afin que les Esat puissent s'emparer au mieux de la réforme. Ce groupe a également interpellé le gouvernement pour demander l'adoption des véhicules juridiques nécessaires à l'application globale, effective et rapide du plan Esat.

Réclamation collective : le Conseil d'Europe statue sur les manquements de l'État français

#combat pour les droits

En 2018, l'Unapei et cinq associations (Inclusion Europe, Forum européen des personnes handicapées, APF France handicap, Unafam, FNATH) ont déposé une **réclamation auprès du Conseil de l'Europe**. Cette plainte interpellait sur les **difficultés d'accès des personnes en situation de handicap à des services d'accompagnement, au soin, au logement** et sur leurs graves conséquences sur la vie de ces personnes et de leurs familles. Le Conseil de l'Europe a confirmé la **violation par la France de ses engagements internationaux en matière de protection sociale** pour les personnes en situation de handicap et leurs familles. Les associations se saisissent de cette décision pour renforcer leur plaidoyer en faveur de l'effectivité des droits.

les webinaires de l'Unapei

La valorisation des rôles sociaux

L'Unapei organise un webinaire intitulé « La valorisation des rôles sociaux (VRS) : une dynamique pour l'inclusion ». La VRS vise à prendre conscience des processus de dévalorisation sociale, à permettre l'accès à des rôles sociaux valorisés (travail, citoyenneté...) et à un retour à la vie normale (logement, lien social...) en cessant de figer les personnes dans des symptômes ou des carences. Ce webinaire a été l'occasion de présenter cette approche de l'intervention sociale qui constitue une voie pour l'intégration des personnes vulnérables. Optimiste, humaniste et d'une apparente simplicité, cette méthode, nécessite humilité, engagement et volonté de réforme. Ce webinaire est l'occasion d'en saisir quelques principes et de voir comment des personnes accompagnées peuvent prendre leur juste place, avec les autres et comme les autres.

Novembre

Appels à recherche de la FIRAH

#combat pour la recherche

L'Unapei participe à la sélection de projets des appels à recherche de la Fondation internationale de la recherche appliquée sur le handicap (FIRAH) dont elle est membre du Conseil d'administration et du Comité scientifique et éthique. L'objectif de la fondation est de mettre les résultats de la recherche appliquée au service des acteurs de terrain pour améliorer la qualité de vie et favoriser la participation sociale des personnes en situation de handicap.

Promotion des Esat à l'international

#combat pour le travail

L'Unapei participe à un colloque international sur **l'emploi des personnes en situation de handicap** organisé par Workability Japan, réseau d'organisations japonaises œuvrant pour le travail des personnes en situation de handicap. L'Unapei y rappelle le **rôle majeur joué par les Esat dans la transition inclusive**. Ces établissements permettent aux personnes en situation de handicap d'accéder à l'emploi dans des conditions adaptées, et favorisent leur inclusion socio-professionnelle. Les échanges ont permis aux participants de partager des bonnes pratiques d'accompagnement des personnes en situation de handicap dans l'emploi, en lien avec les principes de la Convention ONU.

Générateur de solidarité en marche vers la duplication #combat pour des solutions d'accompagnement

Le Générateur de solidarité, qui a pour objectif d'**identifier**, de **modéliser** puis d'**essayer des dispositifs en faveur des aidants familiaux**, termine sa phase de modélisation des dispositifs sélectionnés. Le premier dispositif, « **Séjours de répit adaptés** » est **porté par les Papillons Blancs de Lille**. Il propose des formules de séjour aidants/aidés et des séjours à la carte avec un système de relaying. Le second, « **L'École de la Triple expertise** », est **porté par les Papillons Blancs d'Hazebrouck** et permet aux familles, professionnels et personnes accompagnées de partager sur des thématiques lors d'un cycle de conférences, groupes d'échanges et enquêtes. A la suite d'un appel à candidatures, **cinq associations du réseau Unapei dupliqueront l'un des deux dispositifs au sein de leur structure**. Objectif : proposer toujours plus de solutions innovantes aux aidants familiaux.

Mobilisation autour du plaidoyer sur la protection juridique des majeurs #combat pour les droits

Les associations tutélaires adhérentes à l'Unapei se sont fortement mobilisées aux côtés des associations de l'interfédération (FNAT, UNAF et Unapei), afin de relayer auprès de leurs sénateurs le plaidoyer relatif à la protection juridique des majeurs visant à obtenir des crédits supplémentaires dans le projet de loi de finances (PLF) afin d'accompagner au mieux les personnes protégées. L'occasion de faire connaître la proposition d'action législative de l'interfédération. La mobilisation des associations tutélaires sur le terrain, en faveur des oubliés du Ségur est également à souligner.

SEEPH : des entrepreneurs de TPE/PME en immersion dans des Esat

#combat pour le travail

A l'occasion de la Semaine Européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), l'Unapei organise, avec la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), des **journées d'immersion** d'entrepreneurs de TPE-PME **dans cinq Esat et deux entreprises adaptées des Pays-de-la-Loire**. Des demi-journées d'échange permettent la **déconstruction de préjugés** sur le handicap intellectuel, psychique, et la mise en évidence des compétences professionnelles des personnes porteuses de ces handicaps, ainsi que le développement de nouveaux liens entre Esat, EA, TPE / PME locales et travailleurs.

Droits des personnes protégées : l'Unapei met à jour ses affiches recensant les textes législatifs

#combat pour les droits

L'Unapei fait évoluer ses « affiches » sur les droits des personnes protégées afin que ceux-ci soient mieux pris en compte. Ces documents sont les seuls à **compiler tous les textes législatifs relatifs aux majeurs protégés**, sous forme d'affiche mais aussi de cahier. Ils sont à destination des associations tutélaires, des familles exerçant une mesure de protection et des professionnels qui accompagnent les personnes protégées. Ils permettent de trouver rapidement **la législation applicable en fonction de la mesure de protection** pour pouvoir faire respecter au mieux le droit des personnes protégées.

Décembre

L'Unapei organise la 2^e édition des journées des référents accessibilité du réseau

#combat pour l'accessibilité

Une quarantaine de personnes assistent à la web-rencontre dédiée aux référents accessibilité du réseau. Cette journée d'échange a pour but de renforcer les liens entre les membres du réseau impliqués dans l'accessibilité par le biais du déploiement de la démarche S3A notamment. Ce temps fort permet de partager **des informations sur les actions de plaidoyer** menées au niveau national, **l'offre de formation** et les **outils proposés aux référents**. La journée est l'occasion pour de nombreux acteurs de partager leurs expériences et bonnes pratiques. Au global, le réseau Unapei compte désormais **140 référents accessibilité**. Une communauté qui ne cesse de grandir !

Orientation stratégiques Unapei : un projet collectif à l'horizon 2030

Adoptées en 2018, les orientations stratégiques Unapei arrivent à leur terme. Cet outil central nécessite un investissement important avec comme mot d'ordre la co-construction. Les travaux ont ainsi débuté en août lors du séminaire du bureau de l'Unapei pour **définir la méthode et les modalités de conception de cette démarche**. Ils se sont poursuivis en septembre avec un atelier sur les liens entre les projets associatifs des associations membres et les orientations Unapei. En octobre, c'est la **démarche stratégique Origami** qui a alimenté la réflexion. **Le bilan et l'analyse des**

parcours entre pairs 2022 qui ont rassemblés des associations Unapei issues de divers territoires, ont offert des informations précieuses sur les enjeux identifiés par les membres du réseau Unapei. Enfin, une enquête est lancée auprès des présidents et directeurs généraux des associations membres. Objectif principal : **réaliser un bilan des avancées obtenues sur la période 2018/2022 et identifier les défis majeurs qu'ils perçoivent à l'horizon 2030**. Ce travail de co-construction se poursuit début 2023 avec, comme échéance, la présentation, des nouvelles orientations stratégiques, le 26 mai à Nantes, lors de l'Assemblée générale de l'Unapei.

les webinaires de l'Unapei

Décrypter les recommandations de la HAS pour l'accompagnement des personnes avec troubles du développement intellectuel

Suite à la publication en octobre, par la Haute Autorité de Santé, du premier volet de recommandations de bonnes pratiques professionnelles pour améliorer l'accompagnement des personnes présentant un trouble du développement intellectuel (TDI) avec pour thématique centrale le développement de leur autodétermination, l'Unapei organise un webinaire. Ce rendez-vous est l'occasion d'accompagner les acteurs dans la prise en main de ces recommandations de bonnes pratiques auxquelles l'Unapei a contribué et qui fournissent aux professionnels des repères et des outils pour « replacer les personnes au centre de toutes les décisions et soutenir leur autodétermination ».



2023

43

Janvier

PCH : la réforme revendiquée par l'Unapei entre en vigueur progressivement

Après **plusieurs années de mobilisation** et de travaux très denses menés en inter-associatif par l'Unapei, l'Unafam, Autisme France, Handéo et HyperSupers TDAH, **l'adaptation de la PCH aux particularités des personnes en situation de handicap du fait d'altérations des fonctions mentales, cognitives et psychiques, se met progressivement en place.** L'Unapei poursuit sa contribution à différents outils co-construits avec la CNSA et la DGCS (production d'un guide exhaustif sur la réforme, webinaires à destination des professionnels des MDPH...) et prépare différents supports et actions complémentaires pour faciliter son appropriation par les membres de son réseau.

Accessibilité des biens et des services : transposition de la directive européenne dans le droit français

Adoptée en avril 2019, la **directive européenne sur l'accessibilité des biens et des services est transposée dans le droit français** après une mise en demeure de la France par la Commission européenne en juillet dernier pour ne pas l'avoir fait. Les états membres de l'UE avaient en effet 3 ans pour transposer cette directive dont le texte fixe des

exigences d'accessibilité à horizon 2025 pour un ensemble de biens et de services : services bancaires, système ferroviaire, services téléphoniques, livres numériques, services de en ligne... L'Unapei, membre de la commission Accessibilité, conception universelle et numérique (CACUN) du CNCPPH, est consultée pour construire avec d'autres associations ce projet de loi.

Obtention du marché public de la Ville de Paris par le centre de formation **#combat pour l'accessibilité**

Le centre de formation de l'Unapei a obtenu avec succès le **marché public de la Ville de Paris** pour **former ses agents à la méthode FALC** sur les deux prochaines années sur trois types de prestations : **formation et sensibilisation à la méthode FALC, formation à la rédaction au FALC, appui et conseil des services de la ville sur la démarche FALC.** Ces prestations peuvent s'organiser dans les locaux de l'Unapei ou dans les locaux des services de la ville de Paris. L'obtention de ce marché public est le signe de la reconnaissance de l'implication de l'Unapei dans la création de la méthode FALC, en 2009 avec « Nous Aussi » dans le cadre du projet européen Pathways.

Le Centre de Formation Unapei conserve sa certification Qualiopi

Le centre de formation passe avec succès l'audit de surveillance Qualiopi, ce qui lui octroie le **maintien de la certification**. Cette certification démontre la qualité de son travail, toujours au service des besoins de formations des professionnels et des personnes en situation de handicap intellectuel de son réseau, mais aussi d'autres associations ou structures de droit commun.

Réforme des retraites : l'Unapei s'engage en faveur des personnes en situation de handicaps, des professionnels et des proches aidants

#combat pour les droits

Avec les 52 associations nationales membres du Collectif Handicaps, l'Unapei propose des **amendements au projet de réforme des retraites, pour aller vers plus de justice sociale**, ce qui implique la réelle prise en compte des spécificités de l'emploi des travailleurs handicapés ou invalides (pénibilité, fatigabilité, chômage de longue durée, ressources faibles, etc.), mais également des professionnels des secteurs sociaux et médico-sociaux. Par ailleurs, le Collectif Inter-associatif des Aidants familiaux (CIAAF), dont l'Unapei est membre, demande d'**aller plus loin pour les aidants**. Il salue la création d'une assurance vieillesse spécifiquement dédiée aux aidants (AVA), mais fait valoir son élargissement et une meilleure reconnaissance de l'implication des aidants dans le calcul de leur retraite.

Handicap et vieillissement : l'Unapei alerte sur les droits des personnes en situation de handicap

#combat pour les droits

L'Unapei se positionne avec le Collectif Handicaps et fait parvenir ses propositions d'amendements aux députés auteurs de la proposition de loi « **portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir en France** » déposée à l'Assemblée Nationale en décembre. Pour tenir compte des réalités, besoins, aspirations et choix de vie des personnes en situation de handicap, ainsi que ceux de leur famille et des aidants – pas uniquement des personnes âgées – il est nécessaire d'élargir l'objet de la loi. L'Unapei plaide pour une **véritable politique de soutien à l'autonomie** et demande, notamment, la suppression de la barrière d'âge fixée à 60 ans pour pouvoir bénéficier de la PCH, ainsi que la création d'une prestation universelle d'autonomie.

L'Unapei et la Police nationale signent une convention

#combat pour l'accessibilité

La Police nationale et l'Unapei s'unissent avec la **signature d'une Convention nationale** pour une **meilleure accessibilité des services publics de sécurité** à toutes les personnes en situation de handicap ayant des difficultés de compréhension. Cette convention vise à **améliorer la formation des forces de l'ordre** pour offrir aux personnes en situation de handicap le même service qu'à tout citoyen. Elle se déploiera sur les territoires via des conventions entre les associations du réseau Unapei et les services départementaux de la Police nationale.

Février

L'Unapei lance la grande enquête en ligne « Handicaps et vie quotidienne : la voix des parents ».

Initiée dans le cadre de la démarche Origami, cette étude s'adresse aux mères, pères et beaux-parents d'une personne avec handicap intellectuel, autisme, polyhandicap ou handicap psychique. L'objectif est que chacun fasse part de l'impact du handicap de son enfant sur sa vie personnelle et/ou professionnelle mais aussi exprime ses attentes concernant les aides et démarches administratives, ses difficultés quotidiennes, les soutiens dont il a besoin etc... une fois collectés et analysés, les résultats de cette étude seront communiqués à chaque association membre pour alimenter les réflexions associatives sur l'évolution des réponses à apporter aux parents. Elle offrira des éclairages sur la singularité de ces parentalités, essentielles pour influencer les décideurs et les politiques publiques.

L'Unapei se mobilise pour la citoyenneté associative des personnes accompagnées bénéficiant d'une mesure de protection juridique

#combat pour les droits

Alors que depuis des années, l'Unapei encourage la citoyenneté des personnes handicapées sur un pied d'égalité avec les autres citoyens et leur participation à la vie associative, les personnes protégées se voient privées de ce droit par une législation datant de 2007 qui ne leur permet pas d'intégrer un conseil d'ad-

ministration ou un bureau sans assistance ou représentation. Sur proposition de sa Commission protection juridique, l'Unapei s'engage à œuvrer pour une modification de la législation, en accord avec la Convention internationale des droits des personnes handicapées (CIDPH).

Intervention de l'Unapei au comité stratégique SERAPHIN-PH

Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée des personnes handicapées, réunit le comité stratégique SERAFIN-PH afin de définir sa feuille de route 2023. L'Unapei indique que viser à une plus juste attribution de l'allocation de ressources aux établissements et services doit avant tout se penser au bénéfice des personnes et met en exergue les deux principes devant guider cette réforme : faciliter et améliorer l'adaptation des réponses d'accompagnement aux besoins et aspirations des personnes en situation de handicap dans le respect de leurs choix de vie, et fluidifier les parcours des personnes en situation de handicap dans le cadre de la transformation de l'offre. L'Unapei est attachée à ce que les besoins et attentes des personnes accompagnées soient bien au cœur de la réforme et que leur autodétermination et leur capacité d'agir soient prises en compte.

Réforme du CNCPH : l'Unapei défend la place des associations parentales

Le président du CNCPH propose un projet de réforme, afin de revoir les missions et la composition du CNCPH. Pour améliorer la participation des personnes en situation de

handicap dans cette instance, il est proposé que le futur CNCPH soit à l'avenir principalement composé de personnes en situation de handicap, ce qui revient à considérer que les associations de familles n'y auraient plus grande place. A cette occasion, l'Unapei défend la légitimité du mouvement parental pour défendre les intérêts et les droits des personnes en situation de handicap, a fortiori lorsqu'il s'agit de personnes dont le handicap a pour première conséquence d'entraver leur capacité d'expression ou de compréhension. L'Unapei rappelle qu'il s'agit de faire entendre leur voix mais pas de parler à leur place. Elle rappelle également que la première étape pour une réelle participation des personnes en situation de handicap est d'améliorer l'accessibilité réelle du CNCPH (par le recours au FALC, par exemple).

28

Conférence européenne sur les campagnes de communication inclusives en vue des élections européennes : l'Unapei présente ses bonnes pratiques

#combat pour les droits

L'Unapei participe à une conférence internationale organisée par la COFACE, réseau européen représentant les familles, dédiée à l'organisation de campagnes de communication inclusives pour les élections européennes de 2024. Elle y a réaffirmé le droit fondamental des personnes en situation de handicap qu'est le vote et a partagé les différentes initiatives de son réseau et de l'association Nous Aussi pour rendre plus inclusif les supports de campagnes politiques et le processus de vote. La conférence est l'occasion de mettre en valeur les enjeux rencontrés par les personnes en situation de handicap intellectuel auprès de la direction générale de la communication du Parlement Européen.

Création de modules de formation à destination des éducateurs spécialisés à l'IRTS de Neuilly-Montrouge

L'IRTS (Institut régional de travail sociale Paris Île-de-France) de Neuilly-Montrouge et le centre de formation Unapei se rapprochent pour proposer le module « Handicap et société » aux éducateurs spécialisés en alternance à l'IRTS. Le centre de formation de l'Unapei a été choisi pour intervenir sur des sessions de trois heures, sur le premier semestre 2023. Au programme, diverses thématiques traitées chacune en 15 heures de cours : l'évolution historique et des changements d'approches concernant le handicap, la connaissance des spécificités des personnes avec un trouble du neurodéveloppement et plus précisément avec un trouble de développement intellectuel ; les postures d'accompagnement, notamment dans le cadre du soutien à l'autodétermination ; la présentation et la découverte d'outils permettant la participation et l'accessibilité des personnes en situation de handicap à la vie sociale (S3A, FALC).

Habitat inclusif : l'Unapei participe au troisième comité de pilotage

#combat pour les droits

Quatre ministres se réunissent à l'occasion du comité de pilotage de l'habitat inclusif auquel prend part l'Unapei. A cette occasion l'Unapei appelle, avec le Collectif Handicaps, à transformer l'observatoire de l'habitat inclusif qui ne peut plus se résumer à une simple fonction de promotion.

Les webinaires de l'Unapei

La retraite des travailleurs d'Esat, en partenariat avec Un Avenir après le travail

L'association Un Avenir Après le Travail a pour vocation d'accompagner le départ à la retraite des travailleurs d'Esat par la mise en place d'un accompagnement construit et organisé avec les Esat, les services d'hébergement et d'accompagnement social et une coopération avec les acteurs de droit commun du territoire, pour faciliter l'inclusion, les réponses de proximité et la fluidité des parcours. Elle agit sur quatre domaines : les droits et ressources, la vie sociale, le logement et l'accompagnement social et la santé. L'Unapei, consciente de l'enjeu, organise un webinaire afin de rappeler le cadre de la retraite des travailleurs, faire connaître les initiatives inspirantes déployées par des collectifs d'Esat partout sur le territoire et donner à l'ensemble des établissements volontaires les moyens d'agir concrètement en se lançant dans la démarche.

Fusion entre associations tutélaires et associations gestionnaires d'établissements, sous quelles conditions ?

Pour la première fois, associations et services tutélaires et associations gestionnaires se retrouvent autour du thème des fusions entre associations. A cette occasion, le document de la Commission protection juridique de l'Unapei " Préconisations Unapei en cas de fusion entre associations tutélaires et associations gestionnaires d'établissements " est présenté. Des associations exposent par ailleurs leur expérience liée à une fusion ou à un projet de fusion. Ce webinaire permet de mettre en avant les préalables indispensables à un tel projet et répond aux interrogations nombreuses au sujet du respect du principe législatif d'indépendance des associations et services tutélaires.

Mars

Débat autour de la fin de vie : l'Unapei fait part de ses inquiétudes

#combat pour la dignité

Alors qu'approche la fin des travaux de la convention citoyenne missionnée pour réfléchir aux questions éthiques sur la fin de vie, l'Unapei et le Collectif Handicaps alertent les pouvoirs publics en proposant une contribution aux travaux. Pour les personnes en situations de handicap, les conséquences d'une éventuelle ouverture d'une aide active à mourir soulèvent des interrogations, notamment en termes d'accompagnement et d'accès à ce nouveau droit. Afin de prévenir les dérives, le Collectif insiste sur la redéfinition de la place de la famille et des professionnels du quotidien dans la collégialité des décisions avec une réelle équité des arguments de la famille et des médecins.

Séminaire des présidents et directeurs généraux de l'Unapei : Travail & Handicap, innover dans un secteur en mutation

#combat pour le travail

L'Unapei organise un séminaire dédié aux présidents et directeurs généraux d'associations, ainsi qu'aux directeurs du secteur travail des associations. C'est l'occasion de revenir sur les évolutions importantes que connaît le secteur du travail protégé et adapté concernant les pratiques d'accompagnement tournées vers le milieu ordinaire de travail, ainsi que le volet économique - production des Esat et entreprises adaptées. Face à ces mutations, le réseau Unapei & Entreprises s'adapte et innove.

Avril

Les webinaires de l'Unapei

« Les 10 questions que vous vous posez sur l'aide sociale à l'hébergement »

L'Unapei organise un webinaire sur l'aide sociale à l'hébergement en partenariat avec Jimmyconseil. Les juristes spécialisées de la tête de réseau et des gestionnaires de patrimoine apportent des réponses concrètes pour comprendre le fonctionnement de l'aide sociale à l'hébergement et sa récupération par le département. Ouvert pour la première fois à toutes les familles adhérentes en plus des bénévoles et professionnels des associations du réseau Unapei, les 430 personnes inscrites à l'évènement attestent de l'intérêt porté au sujet.

Réclamation collective : campagne pour faire connaître la condamnation de la France par le conseil de l'Europe

#combat pour les droits

En 2018, l'Unapei et cinq associations - Inclusion Europe, Forum européen des personnes handicapées, APF France Handicap, Unafam et FNATH - ont déposé une réclamation auprès du Conseil de l'Europe. Cette plainte interpellait sur les difficultés d'accès des personnes en situation de handicap à des services d'accompagnement, au soin, au logement et sur leurs graves conséquences sur la vie de ces personnes et de leurs familles. Le Conseil de l'Europe a confirmé la violation par la France de ses engagements internationaux en matière de protection sociale pour les personnes en situation de handicap et leurs familles. Les associations organisent une campagne de communication et de plaidoyer suite à cette décision pour populariser la décision et inciter le gouvernement à agir concrètement pour l'effectivité des droits des personnes en situation de handicap et leurs familles.

Les webinaires de l'Unapei

La mise en œuvre du Plan Esat

L'Unapei et d'autres organisations gestionnaires d'Esat (Andicat, Apajh, APF France handicap, FEHAP, GEPSO) unissent leurs forces pour mettre en place et animer des groupes de travail, composés de représentants d'Esat des différents réseaux, afin de produire des outils et accompagner les établissements dans la mise en œuvre du plan Esat. Trois groupes voient le

jour : instance mixte et délégué des personnes ; développement d'un réseau partenarial et parcours renforcé en emploi. Les documents produits - modèles de conventions, recommandations ou encore FAQ - sont mis à disposition de l'ensemble des Esat des réseaux.

La transformation de l'offre médico-social

Afin de mieux répondre aux attentes et besoins des personnes en situation de handicap, des associations du réseau transformant leur offre et leurs modalités d'organisation, l'Unapei organise un webinaire sur la transformation de l'offre médico-sociale. Ce rendez-vous en ligne permet d'identifier les dynamiques et les stratégies à adopter pour atteindre cet objectif, de pointer les mutations que cela implique dans l'organisation et les pratiques des établissements et services médico-sociaux, d'identifier les freins afin de les lever et d'apporter des conseils méthodologiques pour accompagner au changement. L'occasion aussi, de démontrer les plus-values pour les personnes accompagnées et leurs familles dans les modalités d'accompagnement. Des associations du réseau déjà engagées dans ces nouveaux schémas de fonctionnement apportent leur éclairage sur toutes ces questions.

Comprendre les fondamentaux de la protection juridique des majeurs

Curatelle, tutelle, habilitation familiale ou encore mandat de protection future pour autrui. Quelles sont les principales différenciations en termes de droits, d'autonomie et de capacité des personnes ? Ce webinaire apporte des points de repère dans la réglementation relative aux majeurs protégés, ainsi que des outils nécessaires en vue de garantir le respect des droits des personnes sous mesure de protection. A destination des professionnels et bénévoles du réseau, ce webinaire est ouvert aux familles et proches adhérents, et réunit en direct plusieurs centaines de participants !

Mai

5^e édition du Parlement Européen des personnes en situation de handicap : l'Unapei représentée

combat pour les droits

En partenariat avec l'association « Nous Aussi », l'Unapei est représentée au Parlement Européen des personnes en situation de handicap. Cette conférence est la cinquième du genre accueillie par le Parlement européen en coopération avec le Forum Européen des personnes handicapées, dont l'Unapei est membre. Pendant une journée, elle a réuni dans l'hémicycle du Parlement, des députés européens et plus de 500 délégués des 27 pays européens représentant le mouvement européen des personnes handicapées. Il s'agit d'une occasion unique pour toutes les personnes en situation de handicap en Europe, qu'elles soient dirigeantes ou militantes de terrain, de dialoguer avec leurs représentants et d'agir pour la défense de leurs droits. L'opportunité également pour les représentants de la triple expertise du réseau Unapei de rencontrer des députés en individuel et de se familiariser avec les enjeux des récents textes européens et internationaux sur la stratégie du "prendre soin", le travail des personnes en situation de handicap, la désinstitutionalisation et les services d'accompagnement.

Assistanat sexuel : regards croisés personnes/parents professionnels

#combat pour une vie intime choisie

S'il était légal et autorisé, à quelles conditions l'assistanat sexuel devrait-il être mis en œuvre ? Pour contribuer au débat sur ce sujet complexe, l'Unapei a recueilli la parole de personnes directement concernées par la question : les personnes accompagnées, bien sûr, mais aussi les représentants de familles et les professionnels qui les accompagnent au quotidien. A cet effet, des groupes de réflexion ont été organisés début 2021. Le succès rencontré par cet appel à contributions montre l'intérêt manifeste pour ce sujet complexe et important au sein du réseau Unapei, quel que soit le statut des personnes. L'Unapei diffuse une version courte en FALC. Il existe également une version restituant les échanges et le recueil de parole des personnes qui ont contribué à ces travaux.

Les webinaires de l'Unapei

La campagne #jaipasecole et les indicateurs de scolarisation

Depuis maintenant quatre années consécutives, la campagne #jaipasecole, menée par l'Unapei et ses partenaires associatifs, a pour objectif de révéler les situations réelles et quotidiennes des familles et de dénoncer la non-effectivité du droit à l'éducation. L'Unapei prépare ainsi l'acte 5 de la campagne. Première étape, la mobilisation de son réseau avec un webinar explicatif des actions à mener pour rendre visibles les manques de moyens au sein des IME, préparer les étapes à franchir en amont de la rentrée. Ce rendez-vous est également l'occasion pour les membres du réseau de partager leurs constats et retours d'expérience.

Comprendre les problématiques d'attractivité et de fidélisation des éducateurs spécialisés

Afin de mieux cerner les problématiques d'attractivité et de fidélisation des éducateurs spécialisés, une étude qualitative auprès de 17 d'entre eux a été menée par 3 enseignants-chercheurs de l'ESSCA, en partenariat avec l'Unapei. Cette étude met en évidence le rôle prépondérant que jouent les émotions dans l'expérience de travail des éducateurs spécialisés et permet ainsi de donner des clés à la compréhension de ces problématiques. Présentée lors d'un webinar, cette étude a permis d'identifier les émotions les plus courantes de prendre la mesure de leur importance au quotidien et de découvrir leurs conséquences, en termes d'attractivité et de fidélisation. Ils ont également cherché à comprendre les mécanismes d'apparition de ces émotions. L'étude propose ainsi de développer une réflexion sur l'intérêt des émotions en tant que pistes de management en offrant un processus de compréhension globale.

Juin

Comité de pilotage du projet Ambassadeurs de la participation

Dans le cadre de l'appel à projets lancé par la CNSA en 2021 sur le thème « Participation des personnes vivant à domicile, et de leurs proches aidants, dans la gouvernance des services qui les accompagnent », l'Unapei lance un projet d'expérimentation de deux ans et demi, en lien avec un Sessad de l'Unapei 17, sur le renforcement du pouvoir d'agir et de la participation de jeunes présentant une déficience intellectuelle. Ce Comité de pilotage est l'occasion d'avoir le retour des acteurs sur les outils mis en place dans les services de l'Unapei 17.

Recherche : l'Unapei diffuse un support repères

#combat pour la recherche

Dans la continuité de la journée organisée le 30 septembre 2022 à propos de la recherche, l'Unapei diffuse un document pratique et très accessible. Ce support donne des repères concrets sur ce qu'est la recherche, ce qu'elle peut apporter à son réseau et comment procéder pour s'investir dans des projets.



A NOTER

Les replays des webinaires mentionnés dans ce document sont accessibles sur le site de l'Unapei à : unapei.org/actions/webinairesinternesunapei

LES FAITS MARQUANTS EN CHIFFRES



34

Influence et medias

De 2022 à 2023, l'Unapei continue de porter largement ses ambitions et attentes.

La **Journée des aidants** ou la **Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées** (SEEPH), les campagnes militantes comme **#jaipasecole** ou **#ledroitdetrejusteparent**, les multiples projets au sein du réseau Unapei... tous ces événements constituent des opportunités pour attirer l'attention de l'opinion publique, des médias, des influenceurs et des décideurs publics.

JUIN 2022 - MARS 2023

21

communiqués de presse

100

interviews réalisés

+ de 1 300

articles citent l'Unapei
(tous medias confondus)

SEPTEMBRE 2022

**campagne
#jaipasecole**

+ de 20

interviews réalisés

des dizaines

de témoignages
relayés

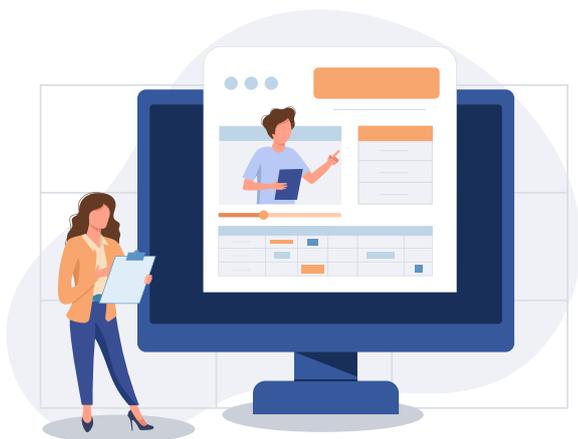
CHIFFRES CLÉS

30 groupes / + 1 550 utilisateurs

D'avril 2022 à avril 2023

- + **1 850 articles diffusés** (documents, liens, questions...)
- + **570 commentaires partagés**

Plateforme
Collaborative Unapei

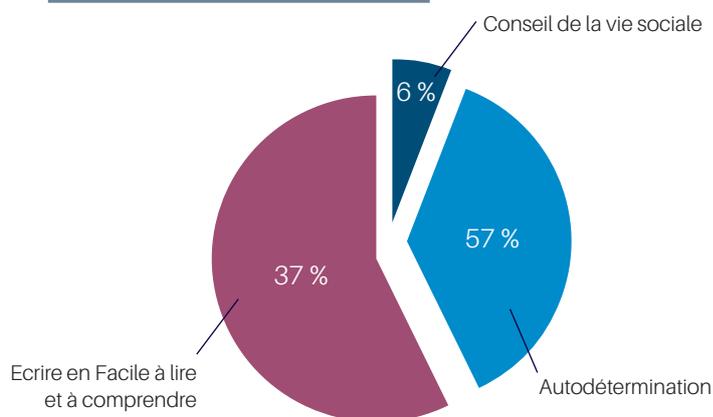


Centre de formation

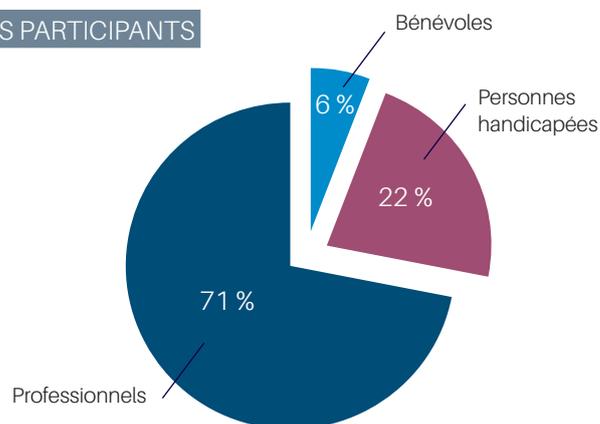
L'activité du centre de formation de l'Unapei est encore en hausse entre 2022 et 2023.

L'équipe du centre de formation et les formateurs ont organisé **332 jours de formations** (soit une évolution de 5 % par rapport à la période 2021/2022). Ce sont **1 350 professionnels**, **420 personnes en situation de handicap** et **120 bénévoles** qui ont bénéficié de ces formations. Les thématiques qui connaissent le plus de succès sont l'**autodétermination** (avec 140 journées) et **Ecrire en facile à lire et à comprendre** (avec 95 journées).

THÈMES LES PLUS DEMANDÉS



LES PARTICIPANTS



Réseaux sociaux

+ 6 %
18 000 abonnés



+ 6,4 %
10 000 abonnés



+ 27 %
2 800 abonnés



+ 20 %
30 000 abonnés



En 2022, les communautés Unapei sur les réseaux sociaux ont continué à progresser. Ponctué de **nombreuses publications** toutes les semaines, nos réseaux sociaux sont des outils puissants pour **véhiculer nos idées et messages clés**. Nos communautés sont alimentés de contenus qualitatifs en lien avec le handicap intellectuel et elles grandissent grâce à cela.





PARTENARIAT
D'ENTREPRISES,
COLLECTE
DE FONDS
& LIBÉRALITÉS

NOS PARTENAIRES ET MÉCÈNES, un soutien de 1^{er} plan

Pour mener à bien ses actions au quotidien, l'Unapei bénéficie de l'engagement d'entreprises, fondations et associations qui apportent leur soutien financier à la tête de réseau. Ces ressources sont importantes dans la structure économique de l'Unapei et participent également à renforcer la visibilité de la tête de réseau ainsi que la co-construction d'actions avec des acteurs économiques.

En 2022, les partenaires et mécènes ont renouvelé leur appui **aux événements numériques du réseau, aux projets d'innovation, d'expérimentation et d'essaimage** pilotés par l'Unapei mais aussi **aux actions de plaidoyer et de défense des droits des personnes**.

Partenaires institutionnels et historiques, partenaires commerciaux, mécènes... ils permettent à de nombreuses initiatives de voir le jour et accompagnent les associations au quotidien avec des offres préférentielles et une connaissance du secteur médico-social.

Merci à eux pour leur implication !

Partenaires stratégiques

38



Partenaires accords-cadres



DES DONATEURS ENGAGÉS aux côtés de l'Unapei

Le montant global de la collecte 2022 a légèrement progressé par rapport à l'année 2021, malgré le contexte géopolitique et économique ayant impacté les dons des Français et leur destination.

Un courrier spécifique de remerciement a été envoyé et signé de Luc Gateau pour les grands donateurs. L'envoi d'un bulletin de soutien avec les reçus fiscaux a permis de collecter d'avantage auprès de nos fidèles donateurs.

Des produits bancaires solidaires pour soutenir l'Unapei

Livrets solidaires, cartes bancaires caritatives ou dons réalisés lors des placements : l'Unapei est bénéficiaire des produits solidaires proposés par la Carac, le Crédit Coopératif, Société Générale et JiminyConseil. Ces engagements dans la durée constituent une **ressource importante** pour l'Unapei. L'implication de nos partenaires dans la **mise en lumière de nos actions ainsi que le soutien des donateurs** toujours plus nombreux permettent à l'Unapei de bénéficier de dons en croissance constante.

**Merci à nos quatre partenaires et
aux donateurs engagés à nos côtés :**



Les libéralités

Leviers d'envergure dans le financement de la tête de réseau, les libéralités permettent de donner du sens à la transmission de son patrimoine. L'Unapei se mobilise afin d'**être identifiée par le grand public comme une association habilitée à recevoir des legs, assurances-vie et donations**. En 2022, l'Unapei a renouvelé sa campagne de recrutement de demandeurs d'informations autour des libéralités, permettant de poursuivre le développement de testateurs potentiels sur le long terme.

DES DÉMARCHES ENGAGÉES AVEC LES ASSOCIATIONS autour de l'énergie et de la collecte

Lancement d'une démarche groupée concernant les problématiques du coût de l'énergie touchant les associations du réseau

La crise de l'énergie de l'année 2022 aura touché les établissements du réseau. Après un appel aux Directeurs généraux, l'Unapei a lancé à l'été 2022 une démarche groupée sur les achats d'énergie et leur mutualisation potentielle. Un groupe sur la plateforme collaborative a été créé, et les participants étaient nombreux lors du premier webinaire soulignant la préoccupation des membres sur le sujet.

Menée en partenariat avec Studeffi, bureau d'efficacité énergétique, cette démarche a permis d'optimiser certains contrats, de manière individuelle au regard de la pression exercée tant sur les associations que sur les opérateurs en énergie, conjuguée à la disparité des contrats et des volumes. La poursuite de ces travaux en 2023 devrait permettre d'aller vers une démarche plus mutualisée pour l'année suivante.



L'extension du périmètre du Don en confiance

L'Unapei s'est vue renouveler son label « Don en Confiance » en 2022, un label délivré pour 3 ans avec un contrôle chaque année permettant de rassurer les donateurs, testateurs et partenaires sur l'utilisation des fonds liés à la générosité publique. Le périmètre de labellisation s'est poursuivi auprès des associations ayant pris la dénomination « Unapei », conformément au souhait du Comité de la Charte.

Quatre associations du réseau ont été labellisées en 2022, et cinq sont candidates pour cette année 2023. Un acte de collaboration fort a été mené entre la tête de réseau Unapei, et le Don en confiance et les associations. Merci pour leur engagement.





**Union nationale des associations de parents,
de personnes handicapées mentales et de leurs amis**

15, rue Coysevox - 75876 Paris Cedex 18 - Tél : 01 44 85 50 50
unapei.org / marentree.org / unapeientreprises.fr



facebook.com/pageUnapei



instagram.com/_unapei



twitter.com/unapei_infos



linkedin.com/company/unapei